

LIBERTÉ RASSEMBLER

EUROPE ÉCOLOGIE AVEC JEAN-PHILIPPE MAGNEN

SOLIDAIRE ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 14 ET 21 MARS 2010

DIVERSITÉ BIO LE CONTRAT ÉCOLOGISTE

ISFORMER POUR LES URGENCE EMPLOI DURABLE

PAYS DE LA LOIRE

CITOYENS 10 PILIERS - 33 PROPOSITIONS

ACTIFS PARTAGE QUARTIERS

TRANSFORMER

JUSTICE SOCIALE

DIVERSITÉ



EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

PAYS-DE-LA-LOIRE.REGIONS-EUROPE-ECOLOGIE.FR CONTACT-PDL@REGIONS-EUROPE-ECOLOGIE.FR

LE CONTRAT ÉCOLOGISTE POUR NOTRE RÉGION

FAISONS DES PAYS DE LA LOIRE UNE VRAIE « ÉCO-RÉGION » !

L'AMBITION DE L'ÉCOLOGIE

En période de crise économique, il faut plus que jamais garder et cultiver l'ambition de l'écologie. Le projet écologiste propose en effet une réponse globale à la crise, sur les plans économique, social et environnemental.

Si on laissait faire les schémas traditionnels de la politique, le traitement des problématiques écologiques se ferait plus tard – trop tard ! – et évidemment sur le dos des plus démunis.

Europe Écologie Pays de la Loire poursuit le chemin entamé aux Européennes 2009.

Nous sommes un rassemblement de citoyennes et de citoyens, d'élu-e-s et de militant-e-s associatifs décidés à proposer une autre façon de faire de la politique, à changer la Région...

Les principaux engagements du projet 2004 de la majorité régionale – PS, Verts, PC... - sont tenus.

Mais ce n'est pas hier qu'il faut juger, c'est demain qu'il faut préparer. Il faut désormais aller plus loin, plus vite, plus fort. Ce n'est plus seulement le braquet qu'il faut changer, c'est le vélo !

Le projet écologiste répond avec efficacité à la crise, et se projette vers l'avenir.

La crise économique est toujours là. Si les élites financières annoncent la reprise, la crise continue à s'amplifier pour les ouvriers et les classes populaires. Le projet que nous portons répond à leurs préoccupations, avec des propositions concrètes et quotidiennes. En même temps, notre projet se donne une ambition dans la durée : **entamer une vraie et profonde conversion de notre société.** Nous voulons nous attaquer à ce qui est la vraie racine de la crise, sous toutes ses facettes, économique, sociale et environnementale : l'exploitation effrénée des êtres humains et de la nature.



AGIR VITE ET DURABLEMENT

Notre projet écologiste n'est pas seulement environnemental, il affronte avec détermination les problèmes sociaux et économiques.

En urgence, il faut démultiplier les mesures en faveur des personnes en difficulté, salariés d'entreprises défaillantes, demandeurs d'emploi, personnes isolées...

À plus long terme, il faut préparer au niveau régional l'économie de demain. C'est-à-dire à la fois inciter et aider les entreprises et les secteurs « traditionnels » à faire leur mutation vers le durable, l'attention à l'environnement et l'équitable ; et en même temps il faut favoriser les secteurs émergents : énergie et isolation, services aux personnes, transports collectifs et agriculture paysanne/bio... **Développer un vrai réservoir d'emplois durables, non-délocalisables, plébiscités par les jeunes, à forte valeur ajoutée sur les territoires...**

LA PROXIMITÉ RÉGIONALE : UNE BONNE ÉCHELLE POUR UNE TRANSFORMATION EN PROFONDEUR

Au niveau régional, on ne peut pas tout faire... Mais de vrais leviers d'action existent, pour peu qu'on veuille s'en saisir !

Sur le plan social, la Région pilote des politiques majeures – éducation, formation, transport, aménagement du territoire... - qui permettent de proposer des actions fortes en matière de logement, de tarification de service public, de santé, de jeunesse, de culture...

Sur le plan économique, la Région est chef de file de l'action économique et de l'aménagement du territoire : elle peut accompagner les entreprises, les aider à changer leurs activités et à diversifier leurs emplois, elle peut soutenir une agriculture d'avenir parce que paysanne ou bio, elle peut investir dans des secteurs de recherche qui ouvriront de nouveaux champs d'activité à nos entreprises...

Sur le plan environnemental, la Région peut construire une équation performante entre ses politiques climat, énergie et biodiversité, dont le résultat sera profondément positif pour la planète... et pas seulement « écolo-compatible » !

Il nous faut inventer un autre mode de gouvernance, qui lie vraiment économie-social-environnement, dans la dimension de proximité régionale qui est peut-être la meilleure échelle pour faire vivre l'écologie politique.

CONTRAT, MODE D'EMPLOI

Le projet d'Europe Écologie Pays de la Loire se construit collectivement, mobilisant des groupes de travail aux quatre coins du territoire. Ce programme continue d'évoluer et d'accueillir de nouvelles propositions sur :

<http://pays-de-la-loire.regions-europe-ecologie.fr/844-le-programme/>

Le contrat écologiste pour les Pays de la Loire repose sur quatre axes principaux :

- **répondre à l'urgence environnementale et sociale**
- **engager la transformation écologique de l'économie**
- **repenser nos territoires de solidarité**
- **inventer une autre façon de faire de la politique**

Le contrat écologiste pour les Pays de la Loire se structure autour de 10 piliers et trente propositions...





« Les citoyen-ne-s sont prêts au changement que porte l'écologie. Plus encore, elles et ils considèrent que ces changements indispensables sont des opportunités bien plus qu'une contrainte. Il y a une cohérence entre ce qui s'est débattu à Copenhague et ce que nous vivons, dans nos quartiers, nos villages ou nos villes. On ne peut pas se contenter de continuer "comme avant".

En matière de transports, d'énergie, d'agriculture, de formation, il faut innover, dans la sobriété budgétaire. Ce qui signifie fixer des priorités claires à l'action publique. Ces priorités, nous les porterons dans la campagne, avec un message simple : plus vous mettrez d'écologie et de solidarité dans votre vote, plus vous en retrouverez dans l'action de votre conseil régional. »

Jean-Philippe Magnen

AVEC EUROPE ECOLOGIE, EN PAYS DE LA LOIRE, REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE !

De la Sarthe à la Vendée, de la Loire-Atlantique à la Mayenne en passant par le Maine-et-Loire, des femmes et des hommes se mobilisent et agissent, portent les valeurs de l'écologie politique, et alertent sur les conséquences insoutenables d'un mode de « développement » qui détruit l'environnement et creuse les inégalités sociales...

Citoyens, associatifs, élus, chefs d'entreprise, syndicalistes, salariés du privé et du public, sans emploi, indépendants, artisans, commerçants, agriculteurs, retraités... , nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir un projet de société écologique et social à la hauteur des défis du 21^e siècle.

Le projet d'Europe Écologie est positif, imaginatif, porteur d'espoir et d'avenir. En mars 2010, avec Jean-Philippe Magnen, c'est le projet d'une région écologique que vous pouvez construire et soutenir.



LE **CONTRAT** **ÉCOLOGISTE** POUR LES **PAYS DE LA LOIRE** **10 PILIERS... 10 AMBITIONS !**

LE PILIER EMPLOI ET ÉCONOMIE

POUR LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE DES PAYS DE LA LOIRE :
DES EMPLOIS LOCAUX, DURABLES ET DE QUALITÉ

LE PILIER CONNAISSANCES ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

POUR DONNER À CHACUN LES MOYENS
DE SON ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

LE PILIER MOBILITÉS, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

POUR INVENTER, ENSEMBLE, DE NOUVELLES FAÇONS DE SE DÉPLACER

LE PILIER HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POUR UN PLAN DON QUICHOTTE DU LOGEMENT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

LE PILIER ENERGIE, AIR, CLIMAT

POUR UNE RÉGION QUI ANTICIPE L'APRÈS-PÉTROLE

LE PILIER EAU, BIODIVERSITÉ, MER, LITTORAL

POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE

LE PILIER ALIMENTATION, AGRICULTURE ET PÊCHE

POUR UNE ALIMENTATION SAINE,
POUR UNE AGRICULTURE BIO ET PAYSANNE, POUR UNE PÊCHE DURABLE

LE PILIER SANTÉ

POUR LA SANTÉ POUR TOUS, LA SANTÉ AUTREMENT, LA SANTÉ PARTOUT

LE PILIER SOLIDARITÉS, COOPÉRATIONS ET CULTURES

POUR FAIRE DE LA CULTURE ET DES SOLIDARITÉS UN MOTEUR
DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

PILIER ORGANISATION DU TERRITOIRE, DÉMOCRATIE RÉGIONALE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

POUR UNE RÉGION EXEMPLAIRE,
UN PACTE PARTAGÉ DE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



“

Après 11 ans et demi de contrats aidés dans l'Éducation nationale, j'aimerais maintenant trouver un emploi dans l'écologie ou l'environnement. Où dois-je me renseigner ?
Pascale, 37 ans, en recherche d'emploi, Le Mans



“

Comment la Région peut-elle accompagner les entreprises, les associations ou les citoyens à créer de nouvelles activités, pas toujours rentables au début ?
Ninon, 19 ans, étudiante, Soullans



LE PILIER EMPLOI ET ÉCONOMIE

La conversion écologique de l'économie : pour des emplois locaux, durables et de qualité

La première préoccupation des habitants de notre région, c'est l'emploi.

Parce que la crise est mondiale, et ses racines internationales, les collectivités locales sont trop souvent contraintes d'assumer la charge des conséquences sociales et environnementales d'un système sur lequel elles n'ont pas de prise.

Si l'on veut sortir de la succession des crises, c'est de modèle qu'il faut changer.

Le temps est venu d'engager, ici et maintenant, dans tous les secteurs d'activité, une véritable transformation écologique de l'économie :

- Accompagnons les salariés en difficulté ou en recherche d'emploi par des aides adaptées à leurs besoins réels
- Impulsons et accompagnons les activités économiques de demain : en formant les hommes, en aidant les entreprises à innover, à s'évaluer et à s'adapter
- Développons des filières locales, en raccourcissant les circuits de distribution et en rééquilibrant les effets de la mondialisation par des systèmes de production locaux, plus sûrs et créateurs d'activités pérennes
- Conditionnons les interventions régionales à la préservation ou à la création d'emplois pérennes et de qualité sur nos territoires



Pour Europe Écologie Pays de la Loire, l'urgence sociale est prioritaire.

En un an, l'augmentation du nombre de chômeurs dans la région est équivalente à la population totale d'une ville comme Saint-Herblain, sur les 18 derniers mois à celle de La Roche-sur-Yon, sur les deux dernières années à celle de Laval !

L'exclusion et la précarité menacent un nombre croissant de salariés d'entreprises défaillantes, de demandeurs d'emploi, de personnes en situation d'isolement social ou géographique... Les fonds régionaux destinés à ces personnes doivent être revisités, pour être diversifiés, renforcés ou réorganisés en visant la plus grande efficacité.

En complément des mesures limitant les dépenses des ménages (tarifs réduits dans les transports collectifs, aides renforcées pour l'isolation des logements...), les demandeurs d'emplois, comme les salariés de secteurs en difficulté doivent notamment être mieux informés, mieux orientés dans leurs recherches comme dans leurs démarches de formation pour accéder à des métiers d'avenir.

Cette crise - comme celles qui l'ont précédée - est le fruit d'une logique folle : basée sur l'exploitation des êtres humains et de la nature, sur la recherche de profits de court terme, et sur la confiscation des richesses par quelques-uns.

La Région peut conditionner l'octroi de ses aides au respect de critères environnementaux, sociaux et territoriaux, afin que le développement économique soit aussi facteur de progrès humain.

L'« éco-conditionnalité » que nous voulons mettre en oeuvre, c'est donner priorité aux actions qui respectent des critères économiques et sociaux (nombre et qualité des emplois, conditions de travail et de rémunération, accès à la formation), environnementaux (économie d'énergie, émissions carbone, traitement des déchets, transports...), et qui apportent une réelle plus-value territoriale.

Si des entreprises ferment ou licencient, d'autres activités émergent, appuyées sur les atouts de nos territoires : savoir-faire agricoles (première région bio de France) et industriels (agroalimentaire, aéronautique, navale, automobile, mécanique et plasturgie...), dynamisme des services, attractivité des villes et du littoral (éco-tourisme), services à la personne, énergies renouvelables (éolien, hydrolien, solaire, bois-énergie)...

Réapprenons à produire et consommer local !

La Région peut renforcer ses interventions sur certaines activités qu'elle choisit. Celles qui dépendent plus de la consommation locale que des arbitrages financiers au niveau mondial ; celles qui reposent plus sur des savoir-faire et des métiers que sur des décisions de gestionnaires ; celles qui anticipent les besoins et marchés de demain...

Parions sur les nouveaux services de mobilité (vélo et auto-partage, co-voiturage...), sur les services à la personne (handicap, personnes âgées ou dépendantes...), sur l'agriculture paysanne et bio, sur la transformation et la distribution alimentaires locales, sur le tourisme vert...

L'économie sociale et solidaire recèle de riches expériences à partager.

Représentant déjà près de 12 % de l'emploi régional, ce « tiers secteur » démontre qu'on peut, au sein de structures non-lucratives (associations, coopératives, mutuelles), porter des projets d'entreprises citoyennes profitables, y compris dans le secteur marchand concurrentiel : bâtiment, mutuelle santé, services, banque, commerce équitable, recyclage...

Parce qu'elles ne sont pas soumises à la pression des actionnaires, ces entreprises réinvestissent leurs bénéfices dans les outils et les hommes, et donc dans les territoires, de manière durable et non délocalisable. Elles sont créatives, portent des projets sur des secteurs émergents (production d'énergie, environnement, services à la personne, habitat sain, économie d'énergie/rénovation de l'habitat, solidarité, emploi...), tout en construisant une réponse adaptée aux enjeux sociétaux : aide aux familles et à la personne, distribution partagée et locale des biens alimentaires, mutualisation des risques...



LE PILIER

Le déclin industriel n'est pas une fatalité !

Le soutien à des activités économiques en difficulté doit absolument anticiper les mutations qui s'imposeront demain.

À titre d'exemple, comment l'automobile peut-elle espérer demeurer une industrie majeure sans une diversification accrue de ses débouchés, et une créativité nouvelle dans les transports collectifs ? De même, la construction navale connaît une crise très grave. L'État, actionnaire de STX, doit intervenir au plus vite pour faciliter la prise de commandes afin de sauver l'emploi et le savoir-faire. Cependant, le soutien aux emplois actuels doit également s'accompagner d'actions de diversification et de conversion des activités, notamment liées aux énergies renouvelables. Les nouvelles filières – éolien, hydrolien... - ont besoin de sites de production, ainsi que de ports à proximité des zones de production marine.

Toutes les filières, nouvelles ou traditionnelles, doivent être incitées à s'engager dans la mutation de leurs métiers, au regard d'une économie ancrée sur son territoire, plus durable et réellement profitable : bâtiment (économie d'énergie, habitat écologique...), énergies renouvelables, nouveaux matériaux, mais aussi mécanique, construction automobile ou navale...

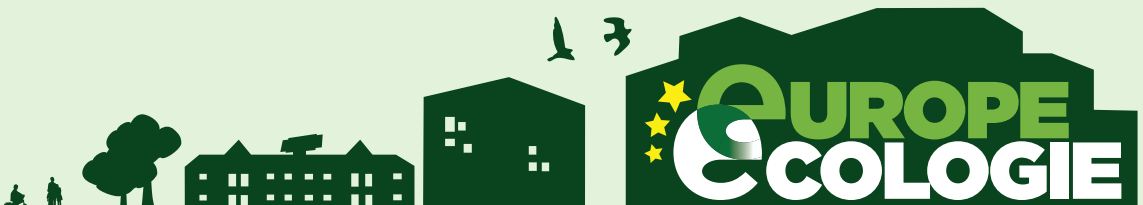
Les aides économiques régionales, mais aussi les dispositifs d'accompagnement des transmissions et conversions d'entreprises, les systèmes de la formation professionnelle et de l'orientation des personnes, sans oublier les appels d'offres régionaux aux projets innovants représentent des moyens forts d'action.

La force de notre région, c'est aussi ses petites et moyennes entreprises.

Les PME et TPE doivent être écoutées avec attention, accompagnées par des actions collectives. La question des transmissions d'entreprises est un enjeu essentiel, auquel il faut apporter des solutions innovantes. La Région renforcera son soutien, y compris dans le secteur agricole et viticole pour, notamment, faciliter et accompagner les reprises d'entreprises par les salariés et les structures coopératives.

La transformation écologique de l'économie permet de trouver une sortie durable à la crise.

La transformation écologique de l'économie, c'est inventer les activités économiques de demain, en protégeant avec pertinence les emplois existants, en aidant leur conversion avec des activités d'avenir ou en créant des emplois de qualité, ancrés sur les territoires.



EMPLOI ET ÉCONOMIE

La conversion écologique de l'économie : pour des emplois locaux, durables et de qualité

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Faire des entreprises et des salariés les acteurs de la conversion écologique et sociale

Nous changerons la politique économique de la Région, avec un Schéma régional de développement économique (SRDE) renouvelé et imprégné des urgences de la conversion écologique, à travers des « États Généraux » de l'économie des Pays de la Loire qui mettront au clair les priorités régionales : responsabilité sociale, sociétale et environnementale, maintien des emplois sur le territoire...

Un plan régional pour l'emploi de demain sera développé. Il comportera **des contrats volontaires de conversion écologique** (dans chaque bassin d'emploi et pour chaque branche industrielle, pour anticiper et accompagner, par la formation, l'évolution des métiers), **un label régional d'éco-responsabilité** accessible aux entreprises candidates aux appels d'offres régionaux et aux fonds régionaux de développement économique, **une charte régionale du dialogue social**...

Renforcer les aides aux entreprises pour faciliter la sortie de crise et préserver l'emploi

Nous accompagnerons les filières en difficulté, et nous spécialiserons **la SEM* régionale sur la conversion écologique de l'économie** : soutien à la création et la professionnalisation de structures d'économie sociale et solidaire (coopératives, AMAP, commerce équitable) ; pilotage d'un dispositif régional pour le développement des éco-entreprises : conseils, mise en réseau, fonds d'investissement, prêts, garanties, évaluation...

Nous créerons une banque éthique et solidaire régionale pour collecter des dépôts auprès d'épargnants et accorder des crédits à des initiatives mettant en œuvre des projets durables (solidarité, insertion, développement durable, réhabilitation thermique...)

* société d'économie mixte

Faire de l'économie sociale et solidaire un secteur phare de l'économie régionale

Nous renforcerons le soutien à l'économie sociale et solidaire, **en systématisant les clauses sociales et solidaires dans les marchés publics** régionaux, nous intégrerons **un volet économie sociale et solidaire structurant au sein du Contrat État-Région et des contrats territoriaux** de la Région, nous expérimenterons **la monnaie sociale** une nouvelle monnaie d'utilité sociale et écologique, et mettrons en place **des pôles territoriaux de coopération** au service du développement local...

Concentrer les efforts de recherche sur les activités d'avenir

Nous spécialiserons des structures d'incubation de projets/réseaux technopolitains : énergies renouvelables, éco-construction, mobilités, services à la personne, agriculture paysanne et/ou bio, transformation et distribution alimentaires locales, éco-tourisme... Nous développerons le soutien aux priorités de recherche sur les enjeux de **l'impact écologique et de l'utilité sociale**, avec également des bourses régionales pour les jeunes chercheurs (doctorats, post-docs).



**“ Universités, entreprises, recherche, innovation : on ne sait pas comment ça marche. Et pourtant, c'est essentiel pour notre avenir à tous
Etienne, 19ans, étudiant, Saint-Herblain**



**“ Le lycée, on y passe 3 ou 4 ans et puis c'est fini. C'est dommage de ne plus jamais y revenir : pour y apprendre de nouvelles choses, pour y témoigner de son expérience
Véronique COUTAND-RANNOU, 51ans,
Professeur d'anglais, La Boullerie**



LE PILIER CONNAISSANCES ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Formations et recherche : pour donner à chacun les moyens de son épanouissement personnel et professionnel

L'écologie politique veut favoriser l'épanouissement personnel et collectif à la portée de tous. La formation est une des réponses aux problématiques de la vie professionnelle, mais elle est également au coeur des enjeux de société. On n'apprend pas seulement un métier, on apprend à vivre ensemble !

La formation doit en effet être considérée comme un réel service public rendu aux personnes. Nous refusons qu'elle soit entièrement dépendante du marché et de la concurrence et souhaitons promouvoir la qualité et l'innovation pédagogique, car la professionnalisation ne suffit pas à résumer un projet éducatif. Il nous faut faire des cursus de formation initiale, continue et professionnelle une succession d'opportunités données aux individus, afin qu'ils accèdent à l'autonomie et à l'épanouissement. La validation des acquis de l'expérience, qui est une priorité, doit être développée, améliorée et rendue accessible à tous.

La Région a des compétences-clés - les lycées, la formation professionnelle et l'apprentissage - et elle peut au-delà mobiliser d'autres acteurs pour faire bouger plus largement les lignes, jusqu'à l'enseignement supérieur et la recherche :

- Transformons rapidement tous les lycées et centres de formation en établissements éco-responsables
- Impulsons une ambitieuse politique de recherche, et qui soutienne des projets d'intérêt sociétal
- Créons un véritable Service Public Régional de formation adapté aux besoins des territoires !



LE PI ET FORMATION TO

Formations et recherche : pour donner à chacun les moy

Les lycées et centres de formation d'apprentis doivent être au coeur de la vie des cités. Ils sont à la fois acteurs (diffuseurs de savoir-faire et de connaissances) et témoins de bonnes pratiques à partager. Nous souhaitons les transformer rapidement en établissements éco-responsables : des lieux de vie intégrant une démarche de réduction de leur empreinte écologique et d'éducation aux questions sociales et environnementales, ouverts sur leur environnement, le soir par exemple à la formation des adultes...

Loin d'être un « écolo gadget », l'établissement éco-responsable est une exigence sociétale. Dans le même esprit, la Région doit poursuivre l'amélioration des conditions de travail des personnels techniques dans les établissements les plus en difficulté. La Région doit poursuivre également l'effort de qualification des missions de ces agents, en particulier par la formation, afin de les intégrer au mieux dans le projet éducatif éco-responsable.

La formation professionnelle et l'apprentissage toujours plus adaptés à l'économie de demain. La formation est un des vecteurs majeur de la conversion écologique de l'économie. Il convient d'orienter les filières de formations initiales et continue vers les métiers « durables » : éco-construction, énergies économes et renouvelables, nouveaux matériaux, respect de la biodiversité, agriculture bio...

La région doit également impulser le transfert des compétences des activités qui deviennent obsolètes vers celles qui émergent. Au Mans, la création d'une filière éolienne permet le reclassement de professionnels de l'automobile.

Enfin, nous devons nous mobiliser pour une adaptabilité maximum des formations, en étape initiale comme au cours de la vie professionnelle : à travers la « modularisation » en démultipliant les formations courtes, en inventant de nouveaux modes de financement pour les salariés des PME, ou encore en portant une grande attention aux besoins des jeunes en échec ou sortis du système scolaire avec des formules innovantes d'accompagnement...

L'enseignement supérieur et la recherche pour structurer les territoires.

La Région doit préserver la clause dite de « compétence générale » pour continuer à pouvoir intervenir sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

La réorientation de l'économie passe par l'innovation responsable. Il faut donner du sens au progrès : inclure une appréciation du caractère écologique et de l'utilité sociale des innovations technologiques, jouer la carte de coopérations dynamiques plutôt que celle de la concurrence stérile entre territoires – en Pays de la Loire et avec les régions limitrophes -, soutenir les disciplines générales comme les sciences humaines et sociales, donner aux citoyens l'occasion s'associer à la recherche et de participer aux choix stratégiques (OGM, nucléaire, nanotechnologies, puces RFID, etc) dans des comités d'éthique et de vigilance...



LIER CONNAISSANCES OUT AU LONG DE LA VIE

ens de son épanouissement personnel et professionnel

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Pour un Service Public Régional de la formation

L'appel d'offres systématique dans la formation entraîne une mise en concurrence des organismes et freine l'innovation. Un véritable Service Public régional de formation doit permettre de rendre l'individu acteur de son parcours d'orientation professionnelle, acteur dans l'acquisition de connaissances et de compétences ou dans la conversion écologique de son emploi, et acteur dans la possibilité de choisir son métier ou d'en changer. Notre politique de formation s'adressera prioritairement à celles et ceux qui en ont le plus besoin : les personnes au chômage.

100% des lycées et centres de formation éco-responsables avant 2014

Accélérons la démarche. Les 120 lycées publics et les 54 centres de formation d'apprentis de la Région doivent témoigner de connaissances et de pratiques exemplaires en matière environnementale et sociale. Leurs projets pédagogiques et d'établissement doivent les conduire à devenir de véritables lieux de sociabilité, mobilisés sur la qualité de vie en communauté (élèves, enseignants et encadrants, agents techniques, parents...), avec des pratiques innovantes et démocratiques affirmant un large volet environnemental : énergie, eau, déchets, alimentation bio...

Orienter les financements régionaux vers des formations adaptées aux réalités d'aujourd'hui et de demain

Nous engagerons un effort volontariste au profit de cursus prioritaires : métiers verts ou, en manque de main-d'oeuvre, nouvelles compétences dans les filières traditionnelles ou en reconversion, en favorisant des formations innovantes, courtes, transversales et spécialisées.. Nous lancerons également l'expérimentation d'un **chèque-formation écologique et solidaire** pour financer des formations liées au développement durable.

Favoriser l'accès de tous à la formation.

La Région devra tenir compte, dans son soutien aux établissements d'enseignement supérieur, de la politique mise en oeuvre pour favoriser l'accès des jeunes de toutes les catégories sociales à leurs formations. **Une clause de responsabilité sociale** sera établie, pour garantir la diversité dans le recrutement des élèves. Elle aura valeur contractuelle et conditionnera le versement des subventions régionales.

Afin de permettre aux personnes sorties du système scolaire sans diplôme ni qualification d'accéder à l'emploi, nous soutiendrons les projets d'**écoles de la deuxième chance** portés par les collectivités locales.

Développer la recherche et l'enseignement supérieur au profit des territoires

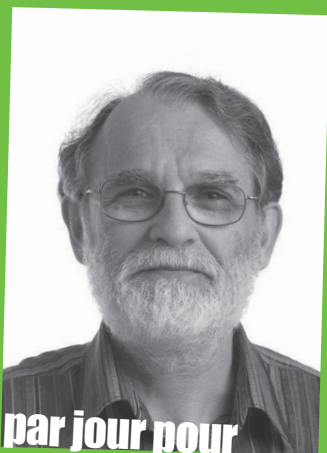
Nous développerons des synergies interrégionales pour structurer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, notamment sur l'axe Nantes-Rennes, complémentaires des schémas régionaux. En matière de recherche, la Région instaurera **une clause d'appréciation des innovations technologiques** subventionnées (caractère écologique et utilité sociale), de même qu'elle soutiendra des projets de recherches d'intérêt sociétal, mis en oeuvre entre chercheurs et société civile. Cela pourra prendre par exemple la forme de **PICRI (Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation)**.

La région proposera également un plan d'amélioration des conditions de vie des étudiants, avec un « label stage » pour les entreprises, un renforcement des centres de santé universitaires, un soutien conditionné à la construction et la rénovation des bâtiments gérés par les CROUS...



“

L'aéroport Notre Dame des Landes, c'est 600 millions d'euros ! Il n'y aurait pas d'utilisation plus urgente aux fonds publics ?
Anne-Laure, 28 ans, neuropsychologue, Varades



“

Je subis deux heures de transport par jour pour aller au travail : bonjour les journées à rallonge ! On ne peut pas améliorer cela ?
Alain, 54 ans, professeur de lycée, Vern d'Anjou



LE PILIER MOBILITÉS, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Mobilités et transports : pour inventer, ensemble, de nouvelles façons de se déplacer

La réinvention de nos modes de déplacements est au coeur du projet de transformation de la société que porte l'écologie politique :

- **Maîtriser l'impact écologique de nos déplacements**, en donnant priorité aux transports – personnes et marchandises – qui s'approchent du zéro impact environnemental... C'est répondre au défi climatique, c'est un enjeu de santé publique
- **Favoriser la mobilité choisie et non subie** : en encourageant partout le rapprochement des lieux de travail des espaces résidentiels, en réduisant les distances et les temps de parcours domicile/travail-étude, en refusant la transformation de communes rurales en dortoirs, en soutenant les villes moyennes... C'est contribuer à améliorer, concrètement et au quotidien, la vie de chacune et chacun d'entre-nous
- **Réduire, notamment pour les plus démunis**, le coût de la mobilité : par le développement de solutions individuelles ou collectives plus sobres en énergie et plus économiques, par une complémentarité plus intelligente et plus rationnelle des modes de déplacement... C'est anticiper le choc de l'après-pétrole, c'est améliorer le pouvoir d'achat

Atteindre ces objectifs fondamentaux impose des choix profonds et une redéfinition parfois radicale des priorités d'investissements.

Voilà les orientations que nous proposons aux habitants de notre région de choisir, et de mettre en œuvre, ensemble.



Réorienter profondément les modes de transport

Chaque habitant des Pays de la Loire consacre 54 minutes à se déplacer par jour. Dans 70 % des cas, ces déplacements sont effectués en voiture. Pour les trajets domicile-travail, la part de la voiture atteint 82 %, dont 78% dans des véhicules sans autre passager que le conducteur ! Pour les transports de marchandise, le constat de l'hégémonie routière est identique.

Pendant longtemps, la priorité des pouvoirs publics (État et collectivités locales) a été de construire des routes, des autoroutes et des voies express : une politique du tout-routier qui conduit à augmenter fortement la circulation, et qui engendre bouchons aux heures de pointe, nuisances sonores pour les riverains, pollution de l'air et émission de gaz à effet de serre.

Cette politique creuse les budgets des collectivités locales et les porte-monnaie des habitants, qui deviennent dépendants de la voiture pour leurs déplacements. Développer des alternatives aux modes de transport « carbonés », en concertation avec les usagers et en adoptant des tarifs attractifs suppose des choix. Les investissements régionaux dédiés aux nouvelles infrastructures routières et aériennes doivent être intégralement réorientés vers les modes de transport peu émetteurs de carbone et de polluants, préservant les espaces et la biodiversité, offrant un encombrement plus faible et un cycle de vie impactant moins l'environnement...

L'intermodalité, une réponse aux défis de la mobilité

Il y a souvent loin des discours à la réalité... Aujourd'hui en Pays de la Loire, seulement 1,3 % des déplacements combinent l'utilisation successive de plusieurs modes de transports. C'est pour quand, l'intermodalité ?

Offrir aux usagers la possibilité d'enchaîner, successivement et sur un même trajet, les moyens de transport les plus économiques et les moins polluants... C'est cela, l'intermodalité, qui apporte une réponse pragmatique et efficace aux défis environnementaux et sociaux de la mobilité. C'est parfois complexe, chaque situation étant particulière, mais c'est essentiel : l'interconnexion des modes de transport doit devenir une priorité, afin de tisser une vraie toile des transports sur l'ensemble des territoires, efficace pour chacun, et dans toutes les circonstances (travail, formation, loisirs, tourisme...).

Pour être efficace, l'intermodalité demande un effort particulier de développement des infrastructures et services ferroviaires, mais aussi d'harmonisation et de maîtrise tarifaire.

Réseau ferré : la régularité et la fiabilité plutôt que la vitesse...

La concentration des investissements sur la grande vitesse, pour des gains de temps assez faibles, démultiplie les hiérarchies et la compétition entre les territoires. Elle génère des coûts sociaux (directs, par les tarifs; indirects, par la mise à l'écart de certains territoires) et environnementaux élevés : ce sont encore une fois les plus démunis qui paient le plus lourdement la facture.

Ordres de grandeur

- 1 km de rocade = 1 000 km de pistes cyclables en site propre
- aéroport Notre Dame des Landes = 600 millions d'euros ou 600 km de lignes ferroviaires rénovées
- 1 km de Ligne à Grande Vitesse = 20 km de lignes ferroviaires modernisées (LGV Le Mans-Rennes = 182 km)
- sur 200 à 300 km, les gains de temps TGV/TER ne sont pas significatifs ; en heure de pointe, un billet TER coûte 40 % moins cher qu'un billet TGV

Moderniser et multiplier les liaisons

Sans attendre, la modernisation du réseau ferroviaire sur les axes interrégionaux, et les liaisons entre pôles urbains des Pays de la Loire doivent être négociée avec les opérateurs, l'État et les autres collectivités.

Pour reconstruire le maillage territorial, en particulier sur les axes routiers qui enregistrent des flux de 10 à 20 000 véhicules/jour, la réouverture d'anciennes lignes ferroviaires doit être mise à l'étude.

Faire de la qualité du service une exigence régionale

Développer l'attractivité des TER pour les usagers passe par une incitation tarifaire renforcée, notamment au bénéfice des plus démunis, mais également par une amélioration rapide et radicale de la qualité du service (meilleure disponibilité des TER, trains périurbains à Nantes, Angers et Le Mans...) et l'établissement de nouvelles relations avec les usagers.

Transport de marchandises : prendre les moyens de ses ambitions

Faute de volonté politique nationale, les autoroutes de la mer, sensées assurer un report du transport par camions sur les voies maritimes, peinent à exister vraiment. Entre Montoir et la péninsule ibérique, l'impulsion doit être plus forte pour favoriser une desserte quotidienne avec plusieurs rotations. Le fret ferroviaire continue à pâtir de l'absence d'engagement de l'État.

Engager le report des marchandises du camion vers le train ou le fluvial suppose l'établissement d'un réseau de dessertes ferroviaires des principaux pôles économiques et logistiques, ainsi qu'une coordination renforcée de l'action des « opérateurs ferroviaires de proximité », en cours de création.

Le financement de cette ambition devra reposer sur un principe de bonus/malus intelligent, afin de rendre les offres alternatives au transport routier réellement attractives pour les entreprises.



LE PILIER MOBILITÉS, TRA

Mobilités et transports : pour inven

Priorité au budget TER !

La Région doit **concentrer ses investissements sur l'amélioration des trains express régionaux**. C'est sa compétence : il ne sert à rien de dénoncer le désengagement de l'État si la Région se disperse sur des compétences qui ne sont pas les siennes : routes, autoroutes, aéroports, réseau TGV... Et c'est une nécessité : il faut répondre dès maintenant à la forte augmentation de la fréquentation des TER, engendrée par les changements de comportement.

Chaque euro en plus pour les routes ou les aéroports est un euro en moins pour le transport ferroviaire régional, utile à tous.

Les élus d'Europe Écologie s'opposeront au projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, mais aussi à l'autoroute A 831 (Fontenay le Comte/Rochefort) comme à tout projet de nouveau franchissement routier de la Loire dans l'estuaire. La priorité doit être donnée à la modernisation des lignes Rennes-Nantes-Bordeaux, Caen-Alençon-Le Mans-Tours et Rennes-Laval-Le Mans, et à la réouverture d'anciennes lignes comme Laval-Mayenne, Fontenay le Comte-Niort, La Flèche-La Suze, etc.

Faire « la révolution des TER »

Nous nous engageons à créer une nouvelle et réelle offre de TER : renforcer les trains en heures de pointes du matin et du soir, renforcer les dessertes entre les pôles structurants de la région dans la journée, pour aller rapidement vers le cadencement des trains. Les liaisons interrégionales (avec la Bretagne par exemple) doivent être nettement améliorées... Ponctualité, fiabilité et confort seront les exigences de la Région vis-à-vis de la SNCF.

Cette exigence doit se traduire par des **indicateurs** de qualité de service, la reconnaissance **des droits des usagers**, la multiplication des comités de lignes, l'instauration de « **chèques retard** », la création de nouveaux **services à la mobilité, des espaces info** transports dans les gares...

Dans le même temps, la tarification doit être adaptée sur des critères à la fois sociaux et environnementaux : modulée par la distance, avec un « **pass mobilité** » pour les personnes à faibles revenus (RSA, chômeurs...), un renforcement de la carte TIVA (**tarification spécifique pour les jeunes**), et la **suppression de la première classe** dans les TER.

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Travailler, ensemble, de nouvelles façons de se déplacer
LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Favoriser les transports écologiques de « porte à porte »

Pour favoriser les échanges entre les modes de déplacement (voiture + train, vélo + train, tram et bus+train...), nous créerons un **billet unique**, nous initierons une coordination des différentes Autorités Organisatrices des Transports au sein d'une **Agence de Mobilité Régionale**, nous démultiplierons les pistes cyclables et les parkings à vélos, les bus de rabattement interconnectés aux gares...

La Région s'engagera aux côtés des communes et des intercommunalités pour développer les nouveaux services de mobilité comme le covoiturage, l'auto-partage, la location de vélos, les parkings à vélo sécurisés... Une priorité sera accordée à l'accessibilité de tous les transports aux personnes handicapées.

Développer et sécuriser le co-voiturage

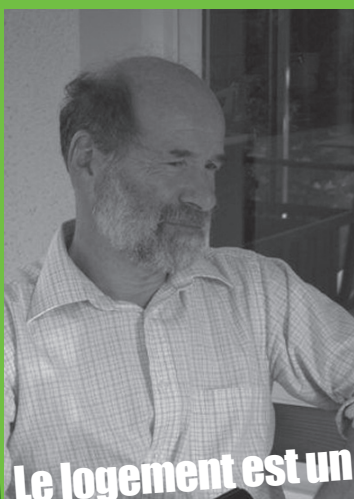
Développer le covoiturage impose de moderniser et de sécuriser l'auto-stop. Nous créerons une carte régionale d'identification permettant aux personnes covoiturées de s'identifier auprès des conducteurs et vice-versa. Ce **co-voiturage spontané et sécurisé** sera une vraie réponse pour les personnes habitant dans les secteurs ruraux ou péri-urbains, notamment pour rejoindre les gares ou les zones desservies par des transports en commun urbains. Il permettra également de répondre à moindre coût aux périodes creuses des transports en commun, les gares et arrêts de cars étant les points de raliement naturels.

Créer un « bonus-malus » pour contrer le tout-camion

Nous relancerons l'intermodalité du transport des marchandises, route/fer/mer, et favoriserons **l'essor d'une vraie autoroute de la mer**, le cabotage maritime intra-européen, **le transport fluvial** entre Saint-Nazaire et Nantes, **le développement du fret ferroviaire...** **Le port de Nantes Saint-Nazaire devra être doté de moyens permettant de bonnes connexions ferroviaires fret.**

Pour contrer la concurrence déloyale du transport routier, exonéré de péage sur la quasi-totalité du réseau, nous soutiendrons les modes de transport alternatifs à travers un système de bonus-malus. La loi permet en effet que soient financés de nouveaux services par une contribution appliquée aux camions accédant aux routes départementales et nationales dans les régions de l'Ouest.





“

Le logement est un droit, comment permettre à tous les individus, y compris les ménages, d'accéder à un logement décent, au loyer accessible ?

**Jean METAY , 57 ans, travailleur social
La Roche surYon**



“

On parle beaucoup de l'isolement, du mal-logement, de précarité... N'y aurait-il pas de solutions nouvelles à imaginer ?

Jeannette, 72 ans, retraité, La Chapelle sur Erdre



LE PILIER HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour un plan Don Quichotte du logement à l'échelle régionale

- Environ 25.000 personnes sont, dans notre région, privées d'un domicile personnel. Autant que les populations de Château-Gontier et des Herbiers réunies ! Des jeunes, des travailleurs pauvres isolés, mais aussi des familles...
- 4 à 5 000 personnes sont, en Pays de la Loire, des « SDF »...
- Nombreux sont les logements privés anciens à la limite de l'insalubrité...
- Sans oublier la concentration de populations précarisées par la crise dans des quartiers dégradés, l'obligation faite aux classes moyennes de s'éloigner des villes, sous la pression du foncier et des spéculateurs immobiliers et la multiplication des situations de précarité énergétique...

Derrière les statistiques qui traduisent un accroissement des inégalités sociales et la montée des exclusions de toutes sortes, il y a des réalités dramatiquement concrètes : c'est notamment le mal-logement, qui crée des ghettos ou prive certains d'entre nous de l'autonomie et de la dignité indispensables à tout projet de vie.

Face à ces enjeux et, devant une politique nationale aussi injuste qu'inefficace, les collectivités sont trop souvent cantonnées à gérer l'urgence, et les crises.

Ce n'est pas suffisant.

Certes, un Conseil régional ne peut pas tout faire : il n'en a ni les compétences, ni les moyens. Mais nous pouvons peser. Nous devons, ensemble, aller plus loin.

Aller plus loin, c'est penser les choix que nous faisons en matière économique, de politique d'éducation, de transports, d'aménagement du territoire, d'énergie à l'aune de leurs répercussions sur les conditions de logement. La Région peut décider et doit prendre la main sur l'aménagement du territoire régional, se doter d'outils pour planifier, lutter contre l'étalement urbain, conforter les pôles secondaires...

Aller plus loin, c'est être plus exigeant vis-à-vis des partenaires de la Région, et notamment des collectivités qu'elle accompagne. La solidarité régionale doit s'exprimer en priorité en faveur des territoires et des collectivités qui ont, eux-mêmes, fait le choix de la solidarité.

Tout cela nous concerne tous. Tout cela nous pouvons le faire ensemble.



Pour un aménagement du territoire au service de l'homme et respectueux de l'environnement

En Pays de la Loire, alors que les agglomérations concentrent 69 % des nouveaux emplois créés au cours des dix dernières années, c'est dans la deuxième couronne des villes - les espaces péri-urbains - que la construction de logements est la plus forte : trois fois plus que dans les villes-centres. Dans les zones rurales, le déséquilibre est encore plus flagrant : les campagnes concentrent 37 % des nouveaux habitants, mais seulement 16% des nouveaux emplois...

Cet état de fait produit des effets désastreux en matière environnementale. Et illustre l'urgence à agir.

Il faut repenser l'approche des problématiques du logement, en y intégrant enfin et vraiment les enjeux du développement durable : réduction des transports contraints, renforcement du lien ville/campagne, modes de construction (matériaux et savoir-faire), consommation et production d'énergie, urbanisme collectif et habitat particulier...

La Région peut, au travers des contrats territoriaux, orienter les investissements publics vers la réalisation d'éco-quartiers, et inciter les communes à adopter des programmes d'habitat favorisant la mixité des activités et réduisant ainsi les trajets imposés entre zones d'emplois et lieux d'habitation.

Elle doit également mettre l'État devant ses responsabilités, et notamment mobiliser tous les acteurs du territoire pour que la procédure de création d'un établissement foncier régional, au point mort, soit enfin débloquée.

Pour un habitat en adéquation avec les besoins

Construire des logements ne suffit pas : encore faut-il savoir où et quels logements on produit.

Les besoins exprimés par les citoyens sont divers, à l'image des situations individuelles. La Région n'a pas vocation ni compétence à intervenir sur les programmes locaux de l'habitat, élaborés à l'échelle des intercommunalités. Il existe toutefois des dispositions légales, qui fixent des objectifs de production de logements abordables et de logements sociaux, de lieux d'accueil pour les sans-abris, de terrains adaptés aux populations nomades... Ces règles de la solidarité doivent être respectées par tous, et partout sur le territoire régional.

La Région peut y veiller, en conditionnant ses interventions auprès des collectivités au respect de ces obligations légales trop souvent ignorées ou trop partiellement remplies.

Pour le droit à l'expérimentation et aux habitats alternatifs

Comme dans de nombreux pays européens, des initiatives voient le jour en Pays de la Loire. Elles regroupent des habitants souhaitant développer, ensemble, un habitat individuel dans un cadre communautaire.

Ces initiatives ont un triple intérêt : environnemental (réduction de l'empreinte écologique du logement), social (accès au logement, rapprochement des générations), et citoyen (initiative, autoconstruction...).

La Région peut favoriser cette "utopie réaliste" en reconnaissant le statut de l'habitat participatif, diversifié et écologique, en initiant et en accompagnant l'innovation" (coopératives d'habitation...).

LE PILIER HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour un plan Don Quichotte du logement à l'échelle régionale

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Mobilisation radicale sur le logement

Nous provoquerons une mobilisation radicale sur le logement, concentrée autour de mesures incitatives, de mise en oeuvre rapide :

- Intégrer **des clauses sociales et solidaires dans les contrats régionaux** :
 1. En augmentant les subventions pour les territoires novateurs sur les politiques jeunesse et pour l'intégration des populations en difficulté
 2. En cessant tout concours régional aux communes qui refusent de respecter ou d'avancer vers le seuil de 20 % de logements sociaux fixé par la loi
 3. En affichant la même exigence pour l'établissement de terrains d'accueil pour les gens du voyage
- Doter la Région **d'outils de planification stratégique** : réduction des transports et lutte contre l'étalement urbain, établissement foncier...
- Renforcer les actions en faveur du **logement des jeunes** : internats lycéens, résidences étudiantes, bourses...

Favoriser l'habitat participatif et coopératif

Nous accompagnerons les expérimentations d'habitat participatif et coopératif, ainsi que les projets développant une solidarité intergénérationnelle du logement : personnes âgées, jeunes, étudiants...





“

**Copenhague est un échec :
que peut-on faire maintenant ?**

Peggy, 37 ans, principale adjointe de collège, Nantes



“

**La Région ne pourrait-elle pas mieux aider les gens
pour qu'ils s'équipent en panneaux photo-voltaïques
ou pour isoler leur logement ?**

Bertrand, 30 ans, professeur des écoles, Le Mans



LE PILIER ÉNERGIE, AIR, CLIMAT

Pour une région qui anticipe l'après-pétrole

Notre planète en surchauffe, c'est la biodiversité qui recule dramatiquement, c'est l'humain en péril... Enclencher une politique volontariste en matière d'énergie, d'air et de climat, c'est donner la chance à chacune et chacun d'entre-nous de vivre dans un environnement sain, de recommencer à envisager l'avenir avec sérénité.

Pour sceller un pacte régional de lutte contre le dérèglement climatique, nous affirmons des objectifs partagés et ambitieux pour les Pays de la Loire à l'échéance de 2020 :

- moins 30 % de gaz à effet de serre
- moins 30 % de consommations d'énergie
- 30 % d'énergies renouvelables dans notre consommation d'énergie

Dès mars 2010, il nous faut engager des politiques volontaristes dans des secteurs-clés d'émissions, où les orientations régionales pourront être déterminantes : le logement, les transports, l'énergie, ou l'industrie et l'agriculture. Cette mobilisation sera construite avec l'ensemble des acteurs régionaux : citoyens, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités locales, associations, etc...

Nous affirmerons également un objectif d'autonomie énergétique interrégionale (Bretagne et Pays de la Loire), sans nucléaire et sans énergie fossile, à horizon 2040.



Climat et énergie : commencer par des réponses locales, concrètes et mesurables.

À travers les contrats qu'elle signe avec les territoires, intercommunalités et pays, la Région doit enclencher une dynamique de mise en place de plans « climat énergie » territoriaux. Elle peut apporter aux territoires appui et conseil technique pour rédiger les plans, puis flécher ses financements sur les actions climat énergie : urbanisme, déplacements, logements, éco-quartiers, performance énergétique... Pour un aménagement du territoire sobre et économe.

Ce dynamisme territorial pourrait s'alimenter grâce à un comité d'animation régional de partage des bonnes pratiques, et servir également aux habitants des pays, par la mise en place de « conseillers énergie ».

Isoler les bâtiments “passoires énergétiques”

C'est la priorité : lutter contre la précarité énergétique, en accompagnant les foyers les plus démunis, propriétaires occupants ou locataires de logements « passoires énergétiques ». Il faudra en particulier concentrer l'effort auprès des bailleurs sociaux pour engager la rénovation des logements (isolation en privilégiant les filières régionales de matériaux naturels de type chanvre, laine de mouton...).

La Région accordera les mêmes mesures à son propre patrimoine bâti, dont les lycées et les centres de formation d'apprentis. Un fonds public régional d'investissement pourrait enfin aider les entreprises et les particuliers à investir en isolation et rénovation thermique.

Maîtriser ensemble la consommation d'énergie dans notre région

Pour les bâtiments, le chauffage électrique est un gouffre énergétique et financier : les solutions collectives – réseau de chaleur renouvelable, co-génération – pourront s'articuler avec des aides individuelles, dont un « bonus solidaire » pour l'achat d'équipements performants par les moins aisés. Pour les transports collectifs, il nous faut promouvoir des solutions “décarbonées”, n'utilisant pas les énergies fossiles...

Relocaliser la production d'énergie à proximité des zones de consommation

Il faut entièrement changer le logiciel de pensée actuel, en lançant la planification stratégique d'un « bouquet énergétique durable » (bois-énergie, éolien, éolien domestique, énergies marines, solaire thermique et photovoltaïque...) afin de contribuer à l'objectif de 30 % en 2020. Nous devons soutenir les projets collectifs et coopératifs de production d'énergie renouvelable, en particulier avec la Bretagne pour les énergies marines, accompagner le développement rapide de la filière bois (énergie et construction), lancer un appel à projet sur les projets innovants de production d'énergie renouvelable...

LE PILIER ÉNERGIE, AIR, CLIMAT

Pour une région qui anticipe l'après-pétrole

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Lancer un grand programme d'isolation des bâtiments

Nous agirons en priorité pour **les logements sociaux**, mais aussi pour l'ensemble du patrimoine bâti (logements et bureaux). **Nous accompagnerons également les particuliers** dans l'isolation et la rénovation thermique, avec des conseillers énergie dans les territoires, avec un **« bonus solidaire »** pour l'achat d'équipements performants par les moins aisés...

Placer les « plans climat énergie » au coeur des contrats territoriaux

Nous **concentrerons la politique territoriale de la Région sur les plans climat énergie que construisent les territoires**. Nous favoriserons les projets ambitieux en termes d'urbanisme, d'éco-quartiers, de performance énergétique, de déplacements... et enrichirons cette politique d'un comité régional de partage de bonnes pratiques.

Expérimenter des solutions de transport collectif entièrement écologiques

La Région renforcera son soutien au développement des **filières alternatives** : l'hydrogène (outil de stockage d'énergie renouvelable et carburant pour les bus, bateaux de pêche et fluviaux), les carburants de substitution (à base d'algues notamment)...

Aborder de front la question de l'autonomie énergétique du Grand Ouest

Nous définirons et chiffrerons, avec tous les acteurs concernés (collectivités locales, entreprises, opérateurs énergétiques, associations...) en début de mandat, **un plan d'autonomie énergétique** (consommation et production) interrégional **Pays de la Loire/Bretagne** pour 2040, excluant le recours au nucléaire et aux énergies fossiles, avec une étape à 30 % d'énergie renouvelable en 2020. Ce plan doit **s'opposer à toute nouvelle ligne THT** (très haute tension) en Pays de la Loire.



“

Depuis 25 ans je travaille sur les marais de l'Erdre, dont la qualité se dégrade. Il y a beaucoup à faire, il serait bon que les riverains et les collectivités publiques s'engagent dans des mesures de protection forte et la définition de bonnes pratiques

**Guy, 57 ans, pêcheur professionnel,
Sainte Luce sur Loire**



“

Trop souvent, la Région n'agit pas assez fort pour la prise en compte réelle de la biodiversité dans les projets d'aménagement. Que comptez-vous faire ?

Franck, 38 ans, botaniste, Ingrandes sur Loire



LE PILIER EAU, BIODIVERSITÉ, MER, LITTORAL

Pour un nouveau modèle de développement soutenable

L'abandon de l'extension portuaire à Donges-Est, dans l'estuaire de la Loire, est un événement. Depuis trente ans, seuls les écologistes – associatifs et politiques – dénonçaient ce projet potentiellement dramatique pour l'environnement. Les forces politiques traditionnelles (droite et gauche confondues) refusaient de se rendre à l'évidence. Il a fallu au final le constat de son absence d'intérêt économique pour que le projet soit enfin définitivement abandonné.

Aujourd'hui, ces mêmes forces politiques traditionnelles commettent la même erreur avec le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Aveuglés par une analyse erronée, parce que datée, de son intérêt économique, ils en négligent totalement les conséquences induites – destruction d'espaces naturels de bocage humide et d'une agriculture paysanne – qui seront irréversibles, coûteuses et inutiles socialement.

Donges-Est et Notre Dame des Landes ne marquent pas de simples divergences sur des choix d'infrastructures. Ces projets illustrent la singularité de la démarche écologiste : pour nous, le souci de transmettre aux générations futures une planète préservée ne peut être une « variable d'ajustement », à la merci de calculs économiques de courte vue.

La situation géographique de notre région appelle une action et une volonté fortes en matière de gestion de l'eau, de valorisation de notre façade maritime, et de défense de la biodiversité.



Une région sans OGM : engageons une veille pour prévenir les expérimentations et les cultures d'OGM en plein champ (transgénèse et mutagénèse), l'importation et l'usage de semences OGM.

L'eau : une urgence régionale

Sans la Loire, la situation de l'eau en Pays de la Loire serait aussi mauvaise qu'en Bretagne. Mais les interconnexions de sécurité avec le grand fleuve ne sont qu'une solution de facilité, au risque du désengagement collectif, alors que la qualité des eaux de la Loire baisse (pesticides, nitrates, phosphates).

Il est indispensable de changer de modèle, d'engager une politique incitative et contraignante, pour atteindre au plus vite le bon état écologique des eaux, et dénoncer le manque d'ambition du SDAGE Loire Bretagne. Il ne sert à rien de prétendre combattre la prolifération des algues vertes sur nos plages, si nous sommes incapables de mieux gérer, en amont, nos cours d'eau !

La sobriété en matière d'irrigation est un objectif prioritaire (l'irrigation concerne 80 % des eaux prélevées dans la nature), ainsi que les actions qui améliorent les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques (continuités piscicole et écologique), avec des contrats de bassins versants plus ambitieux...

L'estuaire de la Loire : une richesse à protéger

L'estuaire de la Loire constitue un espace naturel remarquable, tant par la diversité de sa flore que par la richesse de sa faune.

Il y a urgence à accélérer la prise de conscience de tous les acteurs du territoire pour créer la réserve naturelle nationale que justifie le caractère exceptionnel de l'estuaire.

Compte tenu de la qualité environnementale préservée sur le site de Notre Dame des Landes, nous proposons également une labellisation environnementale de ce territoire, pouvant déboucher sur la valorisation du modèle d'agriculture paysanne – et des produits – que nous défendons, en lieu et place du projet d'aéroport.

Une autre approche de la mer et du littoral

Les milieux fragiles de la mer et du littoral sont confrontés à de fortes pressions : exploitation des ressources, trafic maritime, pollutions, urbanisation, afflux de population...

Une approche « développement soutenable » est indispensable :

- pour une pêche soucieuse des générations futures et du maintien des populations
- pour une gestion harmonieuse du littoral : urbanisation maîtrisée, chartes de bonne conduite, soutien à une économie diversifiée refusant le « tout tourisme » et de nouveaux ports de plaisance, renforcement de la prévention des risques naturels ou technologiques...
- le soutien à l'économie maritime : construction navale, énergies marines, réparation navale, plaisance, transport maritime, éco-tourisme...
- le renforcement de l'offre de formation, de recherche et d'innovation.

LE PILIER EAU, BIODIVERSITÉ, MER, LITTORAL

Pour un nouveau modèle de développement soutenable

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Donner une place centrale à la protection de la biodiversité

Nous lancerons un programme volontariste, et innovant en faveur de la biodiversité.

Nous concrétiserons une « trame verte, bleue et bleue marine » exemplaire de la protection de la biodiversité régionale, s'appuyant sur 20 % du territoire, pour lutter contre le mitage et l'étalement urbain, en nous mobilisant sur les « corridors biologiques » qui assurent la connexion entre les zones naturelles préservées. Nous souhaitons également **conforter une zone agricole durable sur le site de NDDL (Notre Dame des Landes)** et soutenir **la réserve naturelle nationale à créer sur l'estuaire** de la Loire.

Nous créerons enfin une **agence régionale pour la nature et la biodiversité**, qui agira afin qu'on ne perde plus jamais une seule espèce de la biodiversité régionale (sauvage et domestique).

Lancer un programme ambitieux de reconquête de la qualité de l'eau

C'est une urgence incontestable, tant la qualité de la ressource en eau est en train de s'effondrer dans notre région. Nous agirons rapidement afin de coordonner les actions : incitations à la **sobriété en matière d'irrigation agricole**, signatures de contrats de bassin versant beaucoup plus ambitieux et dimensionnés sur le résultat à atteindre, soutien des réaménagements hydrauliques les plus respectueux, accompagnement d'actions exemplaires avec obligation de résultat, **opposition aux projets de barrages**, incitation à l'arrêt des pesticides dans les collectivités, en agriculture, et chez les particuliers...





“

Développer l'agriculture bio est un véritable enjeu pour l'eau, la terre et au final les humains. Ce n'est pas une mode. Comment permettre l'accès au foncier pour les candidats à l'installation ou la consolidation des petites fermes bio?

**Benoît Aubineau , 39 ans, agriculteur,
Foussais Payré**



“

La Région peut-elle aider les circuits courts et les ateliers de transformation fermiers, qui créent à la fois du lien social et de l'emploi non délocalisable ?

**Sébastien et Magali Leroux,
paysans et boulangers en vente directe, Crossac**



Pour qu'agriculture rime avec biodiversité et qualité de l'eau : arrêtons les pesticides, poursuivons le Plan Végétal pour l'Environnement, encourageons la diminution des intrants, favorisons les élevages sur paille, la recréation de haies et de boisements...

LE PILIER AGRICULTURE, PÊCHE ET ALIMENTATION

**Pour une alimentation saine :
une agriculture bio et paysanne, une
pêche durable ...**

Au service de l'alimentation saine que plébiscitent nos concitoyens, l'agriculture et la pêche des Pays de la Loire ont un réel avenir. Conscients du cadre des réglementations européennes, qu'il faudra faire évoluer avec nos députés européens, nous voulons soutenir et mettre en œuvre toutes les initiatives pour une agriculture et une pêche citoyennes et ancrées sur les territoires.

En agriculture, le mode de production intensif, basé sur l'agrochimie, met en danger la santé des consommateurs et des agriculteurs - par ses résidus dans l'alimentation, l'eau, l'atmosphère - et conduit à la destruction de nombreux emplois... alors même que toutes les productions sont en crise ! Le modèle de développement de l'agriculture biologique et paysanne constitue une réponse à ces problèmes, et une transition écologique indispensable pour une agriculture durable, que l'on peut soutenir à travers la distribution. La conversion des exploitations conventionnelles rendra les agriculteurs moins dépendants de l'industrie agroalimentaire, confortera leurs revenus et relocalisera les emplois.

De la même façon, il est prioritaire d'aider une activité de pêche soucieuse des générations futures et permettre le maintien des ports de pêche comme axe structurant des zones littorales, en particulier en accompagnant, là-aussi de nouveaux circuits de distribution.



Déterminer nos choix pour une agriculture riche en emplois, qui préserve les ressources naturelles et la santé des consommateurs.

Les budgets régionaux sont très faibles en comparaison de la Politique Agricole Commune européenne. Utilisons les Régions pour influencer la réforme de la PAC, et refusons le saupoudrage : tous les crédits régionaux seront concentrés à la promotion d'une agriculture de qualité pour tous, bio ou paysanne...

Proposer des avancées pour une pêche soucieuse des générations futures et des populations côtières.

Nous lutterons pour maintenir les ports de pêche, les artisans pêcheurs et la biodiversité halieutique. Nous nous opposerons également au « tout plaisance », en soutenant l'instauration d'une zone côtière protégée, réservée à la petite pêche professionnelle, et à la gestion territorialisée des quotas...

Aider la commercialisation de produits de qualité, de proximité et sans OGM

L'appui à la transition de l'agriculture et de la pêche repose sur un soutien à la commercialisation. Cela passe par les circuits courts : ateliers fermiers de transformation, points de vente directe, magasins de producteurs, AMAP... Pour la pêche, on peut redonner du souffle aux criées en leur associant de nouveaux schémas courts de distribution...

Les produits de la terre et de la mer, sans OGM, doivent être accompagnés dans leur recherche de nouveaux marchés (restauration collective...) et dans la valorisation de leurs produits (labels, offre « qualité » en distribution, réseau de restaurateurs...).

Ainsi l'accès au bio devra être facilité : appui à des plateformes regroupant l'offre, mise à disposition d'animateurs de filières, sensibilisation et formation des professionnels de la restauration, alimentation dans les lycées et CFA à objectif 100 % non-OGM et au maximum issu de l'agriculture biologique régionale.

Préserver les terres pour une agriculture bio et paysanne, créatrice d'emplois

La Région doit agir pour mettre fin à l'hémorragie d'emplois agricoles et agroalimentaires (- 2 000 emplois par an !), à travers une politique foncière volontaire pour les installations et par un soutien ciblé sur les systèmes respectueux de l'environnement, des systèmes créateurs de valeur ajoutée par le travail, et donc créateur d'emplois.

La problématique foncière est essentielle pour dégager l'horizon de l'agriculture. Nous accompagnerons l'installation et la conversion en bio, développerons des formations nouvelles et mettrons en oeuvre les moyens pour que la Région dispose - enfin - d'un établissement public foncier qui sera le socle d'une politique foncière régionale. Conditionnalité dans les contrats territoriaux, bonus aux exploitations paysannes et bio, soutien à l'acquisition citoyenne (Terre de Liens...)... seront des outils complémentaires.

Accompagner les agriculteurs et pêcheurs face au réchauffement climatique

Aucun professionnel ne doit être seul pour répondre à la problématique de l'énergie et du climat, mais bénéficier au contraire de l'accompagnement régional. En agriculture, la Région accompagnera de préférence les systèmes vertueux, en finançant des programmes de recherche ou des audits énergétiques d'exploitations... Dans la pêche, elle soutiendra la construction de bateaux neufs (à taille égale) moins gourmands en énergie, aidera à la modification du matériel dans le sens d'une meilleure sélection et de l'abaissement de la consommation d'énergie...

LE PILIER ALIMENTATION, AGRICULTURE ET PÊCHE

Pour une alimentation saine, pour une agriculture bio et paysanne, pour une pêche durable

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Déployer un plan régional de la transformation écologique de l'agriculture

Nous accompagnerons l'agriculture paysanne et démultiplierons l'aide à l'agriculture biologique. L'objectif est de **doubler les surfaces de l'agriculture bio en Pays de la Loire !** Il faut en particulier accélérer **la conversion au bio dans les zones de captage d'eau potable**, ainsi que dans certains bassins versants ciblés.

Nous mettrons en place des outils spécifiques (formations courtes et/ou gratuites des exploitants, aide à la commercialisation, plateformes de transformation bio, aides graduées et conditionnées...), nous instaurerons une politique foncière régionale (**création d'un établissement public foncier dédié, afin de maîtriser la consommation de l'espace agricole par l'étalement urbain**), et travaillerons avec une association comme Terres de Liens, sur une convention avec la SAFER...

Aider les pêcheurs à déployer durablement leur activité

Nous accompagnerons les artisans pêcheurs dans leur **recherche d'activité durable**, portant une vision du territoire littoral qui **refuse le tout-plaisance...** Cela passe par des aides à l'acquisition de **bateaux plus sobres** en énergie et mieux sécurisés, mais aussi par la création de meilleures conditions d'exercice (zone côtière protégée...) et par des criées développant des circuits courts de distribution.

Promouvoir une alimentation de qualité, sans OGM, et ancrée sur les territoires

Les produits alimentaires de qualité doivent être mieux diffusés dans tous les circuits de distribution : filière courte ou longue, commerce de proximité, restauration... La Région s'engagera pour le **100 % bio et le sans OGM dans les lycées et CFA** et **dynamisera les circuits courts de distribution**, en soutenant la **création de 100 points de vente directe** en alimentation bio et paysanne et en produits de la mer de proximité.





“ Nos nouveaux modes de vies ont un impact sur notre santé. A titre d'exemple, la question des antennes relais mobilise de plus en plus les citoyens. Les procès et les plaintes se multiplient. Face à ses nouveaux défis, que va faire la région pour protéger notre santé ?
Brigitte, 48 ans, professeur des écoles, Nantes



“ J'ai envie de consommer autrement. Une alimentation équilibrée et saine, cela ne passe-t-il pas, notamment, par le développement de l'agriculture bio et la réduction des intrants ? La région est bien placée pour cela, mais comment peut-on aller plus vite sans que cela nous coûte trop cher ?
Jérémy, 24 ans, webmaster, Saint-Jean des Mauvrets



LE PILIER SANTÉ

**Pour la santé partout,
la santé pour tous,
la santé autrement**

Les inégalités sociales se traduisent cruellement par des inégalités en matière de santé. À titre d'exemple, un ouvrier et un cadre ont un écart d'espérance de vie de neuf ans !

D'un territoire à l'autre, on observe des inégalités de densité médicale qui renforcent l'exclusion et la précarité sociales. Quant aux maladies chroniques ou liées à l'activité professionnelle, ce sont les moins favorisés de nos concitoyens qui en sont les premières victimes.

Mais qu'est ce qu'être en bonne santé?

Est-ce seulement ne pas être malade?

Les discours sur la santé ont toujours été axés sur le traitement des symptômes. C'est ainsi que dans le cinquième pays le plus riche du monde, logés, nourris et vaccinés sous un climat tempéré, nous sommes pourtant devenus parmi les plus gros consommateurs de médicaments de la planète.

Pour nous, écologistes, une vraie politique de santé ne peut se résumer à une politique de soins et de consommation de médicaments.

Une politique de santé passe par une qualité de vie globalement améliorée, et par une présence accrue des services publics sur l'ensemble du territoire régional.



L'enjeu environnemental est également un enjeu de santé publique.

L'environnement - qualité de l'air, alimentation, qualité et emplacement des logements, conditions de travail, ondes électromagnétiques... - influe sur notre bien être et a fortiori notre santé. L'explosion des maladies chroniques montre d'ailleurs combien il est urgent de s'attaquer aux causes de ces maladies, très liées à l'environnement.

Maladies respiratoires, cancers, maladies cardio-vasculaires, stress au travail, obésité... Ces épidémies modernes croissent, frappant davantage les plus faibles. Les causes de ces maladies relèvent de la dégradation multiforme de notre environnement ainsi que de l'évolution de nos modes de vie. Nous devons mesurer ces changements pour tenter d'y remédier. Cela passe par un partenariat renforcé avec l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) sur des missions de recherche et d'évaluation ainsi qu'avec l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé), ou encore par des aides à la pratique sportive...

La santé est une préoccupation majeure de nos concitoyens, à l'heure de la désertification médicale dans le monde rural et dans les quartiers défavorisés des villes.

Il est indispensable de transformer notre système de soins, réactif, en une vraie politique de santé, préventive. Nous souhaitons recréer une véritable médecine de terrain qui rendra son vrai rôle au généraliste et participera à éviter la désertification médicale, notamment en intégrant la santé dans la globalité des politiques publiques régionales. Développer une alimentation de qualité en favorisant l'agriculture bio et paysanne, lutter contre toutes les formes de pollutions, la paupérisation et la dégradation des conditions d'hygiène...

Dans la nouvelle Agence Régionale de Santé, nous revendiquons une vraie place pour la collectivité régionale, pour les élus des territoires et pour les usagers. De même, sans se substituer à l'État, la Région doit pouvoir agir en mobilisant un service public régional de la santé : les « maisons de santé », pôles pluridisciplinaires de proximité, porteront des actions collectives de prévention ; un atelier régional de la santé - usagers, acteurs... - veillera à la synergie des actions et évaluera l'impact des politiques régionales.

Pour Europe Écologie, permettre l'accès de tous au bien-être physique et psychique est un des objectifs premiers de l'action publique, afin d'améliorer la qualité de la vie. Ainsi, la Région doit mener une politique de santé mobilisée sur les facteurs environnementaux, mettre en réseau tous les acteurs au service d'une vision ambitieuse de la santé, en lien avec le travail et l'environnement, dans une logique de prévention et l'éducation.

LE PILIER SANTÉ

Pour la santé partout, la santé pour tous, la santé autrement

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Promouvoir l'éducation à la santé

Nous intensifierons l'information et la sensibilisation aux facteurs de risques dans les comportements individuels (alcool, tabac, drogues, maladies sexuellement transmissibles), par le biais d'actions dans les établissements scolaires et dans les entreprises.

Nous ferons la promotion de l'équilibre alimentaire, avec l'alimentation bio dans les cantines scolaires et les restaurants administratifs, et en soutenant la formation des cuisiniers. Nous développerons les actions d'éducation nutritionnelle à l'intention des jeunes et de leurs parents dans les lycées et les CFA, pour promouvoir des attitudes critiques à l'égard de la publicité.

Nous encouragerons l'activité physique ainsi que les modes de déplacements actifs. Enfin, nous renforcerons la présence de la médecine du travail dans les entreprises et son rôle de prévention.

Pour les professionnels de la santé nous offrirons des formations spécifiques à la santé environnementale à tous les acteurs de santé et acteurs sociaux.

Améliorer la qualité de l'environnement

Nous améliorerons les connaissances sur la santé environnementale en développant notre partenariat avec l'ORS et en développant également la recherche fondamentale sur ses sujets.

Nous réduirons la présence et donc l'exposition aux produits toxiques en encourageant la diminution de l'utilisation des produits chimiques dans la vie quotidienne, nous développerons la communication sur les risques environnementaux. Nous prendrons également des mesures pour limiter la surexposition professionnelle, notamment, dans les secteurs industriels et agricoles. Enfin, nous oeuvrerons pour améliorer la qualité de notre air, de nos sols et de l'eau en réduisant les émissions de produits toxiques par l'industrie dans le cadre de la reconversion écologique et sociale de l'économie.

Garantir une meilleure répartition de notre offre de santé

Les inégalités territoriales portent non seulement sur la dégradation de l'environnement mais aussi sur l'accès aux soins. Seule une répartition correcte des professionnels de santé et des structures peuvent y remédier. Nous garantirons une offre identique pour tous en veillant à une couverture de tout le territoire par la médecine générale. Nous continuerons à soutenir les maisons de santé dans les zones qui se désertifient. Nous revendiquerons la présence des élus régionaux dans les ARS (agence régionale de santé), pour garantir une vraie régionalisation, pour répondre aux spécificités en matière de santé des Pays de la Loire et pour définir démocratiquement les objectifs de santé publique avec tous les acteurs concernés.





“

Je suis étudiante et je reviens d'un voyage de solidarité internationale. J'ai compris à quel point les échanges culturels et solidaires pouvaient beaucoup nous apporter. Que peut faire la Région pour sensibiliser les jeunes ?

Estelle, 24 ans, étudiante, La Chaize le vicomte



“

Il ne faudrait pas que la culture soit réservée à une élite. Comment peut-on la rendre plus accessible à tous ? C'est souvent trop cher, peu adapté aux publics avec handicap

Emilie, 29 ans, étudiante, Angers



LE PILIER SOLIDARITÉS, COOPÉRATIONS ET CULTURES

**Pour faire de la culture
et des solidarités un moteur
de développement individuel
et collectif**

Chaque jour, dans des ONG, des associations de quartier, dans leur vie professionnelle ou simplement à l'occasion d'actes simples du quotidien, des femmes et des hommes agissent.

Elles et ils combattent la stigmatisation de l'autre, la division délibérée du corps social ou la recherche de boucs émissaires, si souvent érigées en méthode de gouvernement ; ils refusent de voir les rapports sociaux soumis aux règles absurdes et destructrices de la compétition permanente qui régissent le système économique ; ils ne se résignent pas à la normalisation culturelle, à l'appauvrissement de l'identité des territoires ou des individus.

Pour les écologistes, cet engagement humaniste ne doit pas être seulement une réaction salutaire aux dérives individualistes d'une économie libérale livrée à la loi du plus puissant, ou du plus riche. À nos yeux, bien plus qu'un devoir moral, la solidarité est un moteur de développement individuel et collectif. Cet esprit de solidarité et de coopération, nous voulons le cultiver dans l'action locale et le traduire en actes.



Réinventons le bien-vivre ensemble, dans le respect et la confiance mutuelle... La Région doit mettre en place un socle de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, construisant la solidarité intergénérationnelle, accompagnant les tranches d'âge où les difficultés sont nombreuses, jeunes et personnes âgées...

De même, la culture est un vecteur de transformation sociale et écologique du territoire. Nous souhaitons mettre en oeuvre une ligne budgétaire de 1 % pour l'action culturelle dans toutes les politiques régionales et organiser par conventions la présence artistique dans les lycées et CFA...

La culture doit irriguer l'ensemble de l'action régionale et s'imposer comme le « quatrième pilier » de l'Agenda 21 régional.

Une politique culturelle plurielle, solidaire, accessible

L'institution régionale ne décrète pas le développement culturel. Nous souhaitons la co-production de la politique culturelle régionale (habitants, acteurs culturels, élus), qui doit être plurielle, solidaire et accessible : accompagner les initiatives sur tous les territoires, des quartiers aux campagnes, en prenant en compte la diversité culturelle et territoriale, au-delà du seul objectif de « conquête » des publics ; faciliter l'accès à la lecture (appel à projets)... et accompagner artistes et professionnels du spectacle dans leurs parcours, en particulier en explorant les ressources de l'économie sociale et solidaire...

Les Pays de la Loire sont riches de leur diversité culturelle : il ne faut plus chercher à « inventer » une région unifiée artificiellement pour au contraire réconcilier ses différences en cultivant ces originalités sur le terrain.

Pour des coopérations internationales solidaires et ambitieuses

L'ébauche de reprise au Nordne doit pas masquer la crise de notre modèle de développement. Les inégalités demeurent : 20 % de la population consomme 80 % des ressources et génère 70 % des pollutions mondiales... au détriment des populations du Sud.

Citoyens du monde, nous devons nous ouvrir sur notre environnement et anticiper les conséquences géopolitiques de ces phénomènes pour ne pas payer demain au prix fort les effets de notre indifférence actuelle. Au niveau régional, nous proposons de développer des relations internationales qui s'appuient sur les principes de solidarité et de coopération décentralisée et en cohérence avec les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » : aider les populations chez elles, en particulier pour l'adaptation au changement climatique, notamment en Afrique. Ici en Pays de la Loire, il nous faut mettre en place un accueil des familles demandeuses d'asile politiques ou réfugiés climatiques...

LE PILIER SOLIDARITÉS, COOPÉRATIONS ET CULTURES

**Pour faire des solidarités
un moteur de développement
individuel et collectif**

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Co-construire la politique culturelle régionale

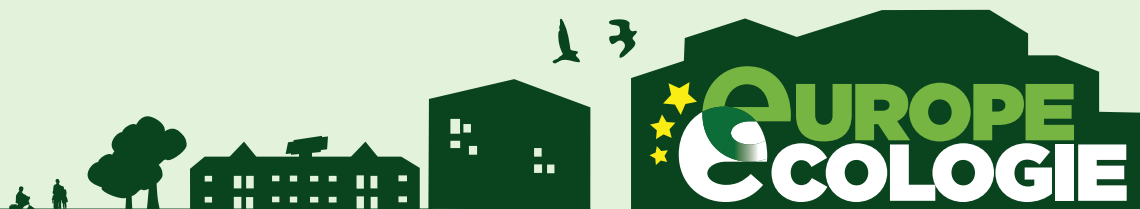
Nous aiderons au développement des pratiques et des réseaux d'acteurs, notamment par la création d'**un espace de concertation coopératif permanent**, forum entre élus et acteurs culturels, pour co-construire la politique culturelle régionale, à l'image de l'expérience portée par le pôle régional des musiques actuelles.

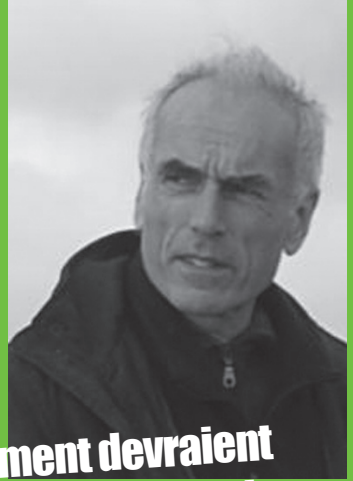
Développer l'économie culturelle, en particulier via le social et solidaire

Nous **renforcerons la formation professionnelle** des artistes et techniciens, et nous **accompagnerons la création et le travail artistiques**, en soutenant en particulier les modèles issus de l'économie sociale et solidaire, en favorisant la création de groupements d'employeurs et les circuits-courts de création, production et diffusion.

Renforcer et réorienter les actions de coopération décentralisée

Les interventions régionales de coopération décentralisée doivent être orientées sur le thème de l'**adaptation au changement climatique**, la lutte contre la famine et l'accès à l'eau. **Nous doublerons les budgets régionaux** consacrés à la solidarité internationale.





“ **Les conseils de développement devraient être des lieux de débat, d'expression et de propositions... Je crains que les élus n'aient pas compris l'importance de ce nouveau type d'instances démocratiques et citoyennes.**
**Pierre-Jean, 57 ans, consultant,
Saint-Michel le Cloucq**



“ **Les dernières innovations en technologie de l'information permettent une diminution des besoins en transport, contribuant à diminuer notre consommation énergétique. Comment aider à leur diffusion ?**
Armand, 24ans, étudiant à polytech'nantes, Nantes



LE PILIER ORGANISATION DU TERRITOIRE, DÉMOCRATIE RÉGIONALE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

**Pour une région exemplaire, un pacte partagé
de responsabilité écologique et sociale**

Les écologistes ont toujours été partisans d'une régionalisation accrue de notre vie démocratique. Pour nous, l'échelon régional est un niveau pertinent pour mener toute une série de politiques : c'est à la fois une taille suffisante et une dimension proche de la population. La gestion régionale des lycées ou des TER est ainsi plus dynamique, pertinente et performante que celle que menait l'État, tandis que les citoyens doivent pouvoir directement interpeller les élus régionaux...

Nous militons donc pour le renforcement de la Région, de ses compétences et de ses moyens d'action au service des citoyens. Et, parce que nous voulons des Régions plus fortes et plus proches des citoyens, nous refuserons toute régression démocratique, notamment par le biais d'une modification du mode de scrutin.

Nous souhaitons une organisation de notre territoire qui corresponde aux besoins et au confort des personnes qui vivent sur ce territoire, qui lutte contre l'étalement urbain et la fracture numérique...

Notre projet est traversé par une exigence forte, celle de la transparence, de la démocratie locale et vraiment participative. Inventer un mode de gouvernance transversale, qui lie vraiment économie, social et environnement. Inventer, ensemble, une autre façon de faire de la politique.



Une Région qui résiste aux tentations de la recentralisation.

Il faut s'opposer à tous les projets qui mettent sous tutelle la Région. , Si une grande réforme des collectivités et de la fiscalité locale est nécessaire, il est insupportable de rogner les compétences de l'institution (lui ôtant la clause de compétence générale) et ses marges de manœuvre budgétaires (supprimant sa capacité à lever l'impôt). Instituer un mode de scrutin (uninominal à un tour) serait inacceptable : avec 20 % de proportionnelle, il ne respecte pas le choix des électeurs et rend impossible la parité hommes/femmes.

La nouvelle majorité régionale devra être active lors des débats sur la réforme territoriale : ouverte à une redéfinition des compétences qui favorise une meilleure lisibilité pour les citoyens, exigeante sur la question de la représentativité du futur Conseil régional et sur les moyens d'action qui lui seront accordés, mais aussi capable d'avancer des propositions.

Une région d'Europe

L'élargissement de l'Europe a malheureusement rendu le projet européen plus fragile : les négociations entre Etats s'enlisent trop souvent dans des débats incompréhensibles pour le citoyen, la logique libérale et conservatrice produit une politique commune du plus petit commun dénominateur. Les collectivités locales ont une responsabilité essentielle pour redonner au projet européen le souffle qui lui fait trop souvent défaut.

Nous militons pour des régions reconnues et puissantes, porteuses de projets dynamiques et en phase avec les réalités locales. Des régions qui trouvent, dans l'Union européenne, toute leur place, à l'image des régions espagnoles, ou encore des Länder allemands. Sur les questions de maîtrise des ressources naturelles, de construction culturelle, d'innovation, ce que les Etats, prisonniers d'égoïsmes nationaux, ne parviennent pas à réaliser, des régions fortes, par leurs coopérations ou leurs actions concertées peuvent le faire.

Création artificielle, la région des Pays de la Loire ne s'appuie pas sur une histoire forte, à l'inverse d'autres régions françaises. Elle est avant tout une mosaïque de pays aux identités fortes, qu'il s'agit de respecter et de cultiver, car elles sont une richesse.

Il ne sert à rien de dépenser des sommes considérables dans des campagnes de communication, tentant vainement de créer une identité régionale "ligérienne" unique qui n'existe pas.

Nous ne pouvons ignorer que Nantes reste la capitale historique de la Bretagne. Les questions de la pertinence du découpage administratif et de la réunification de la Bretagne sont donc légitimes.

Après le temps de l'évitement ou de la caricature doit s'ouvrir celui du débat démocratique.

L'aborder suppose un préalable : en finir avec les rivalités et les concurrences. Nous avons, avec la région Bretagne, à faire face aux mêmes défis dans nombre de domaines (enseignement, recherche, énergie, agriculture, eau, transport...). Nous devons commencer par y répondre ensemble : c'est la condition nécessaire d'un véritable débat, qui, demain, devra être nourri de ce travail commun sur des dossiers concrets, sur de véritables planifications interrégionales. C'est pour nous une priorité de ce mandat.

Nous réaffirmons notre volonté d'aller au fond de cette question, et de nous fixer pour objectif, au final, et dès lors que la loi le permettra, de donner le dernier mot aux citoyennes et citoyens, par voie de référendum.

Les futurs élus d'Europe Écologie, dans les Conseils régionaux de Bretagne et Pays de la Loire, prendront l'initiative, dès après les élections régionales, d'enclencher ce processus démocratique pouvant aboutir à la réunification de la Bretagne.

Ils le feront en étroite collaboration avec les élus Europe Écologie qui siègent dans d'autres assemblées (Conseil général de Loire-Atlantique, Assemblée nationale, conseils municipaux de Nantes et Rennes, etc.) pour faire avancer au maximum cette position. Le programme Europe Écologie Pays de la Loire prend de plus des engagements clairs : soutien à la création d'un lycée bilingue Diwan en Loire-Atlantique, soutien aux filières de formation des enseignants en breton, généralisation d'une signalisation bilingue français-breton sur les panneaux relevant de la compétence régionale en Loire-Atlantique, mise en valeur de l'identité bretonne de la Loire-Atlantique notamment dans les politiques culturelles et touristiques.



LE PILIER ORGANISATION RÉGIONALE ET LUTTE CO Pour une région exemplaire, un pac

Le devoir d'inventer

Nous voulons donner un nouveau souffle à la véritable décentralisation, appuyée sur le droit à l'expérimentation qui redonnera l'initiative aux citoyens et à leurs élus. C'est une nouvelle démocratie régionale qu'il faut inventer, provoquant l'échange entre experts, élus, chercheurs et citoyens sur les grands projets, les aménagements ou la recherche... Un dialogue enrichi par un Conseil Régional des Jeunes plus autonome et créatif, par un droit d'initiative citoyenne, par des référendums régionaux...

L'égalité réelle : un défi pour la cohésion sociale et territoriale

Soixante ans après la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, les discriminations sont toujours d'actualité, qu'elles soient liées au genre ou à l'orientation sexuelle, à l'origine sociale ou géographique, à l'âge, à l'apparence ou au handicap.... Elles nuisent au besoin de reconnaissance de chaque individu et constituent un frein réel à la démocratie... à l'exercice de la citoyenneté.

Égalité homme/femme, inégalités sociales, lutte contre toutes les discriminations... La politique régionale doit être guidée par un principe d'universalité, dans une visée d'intérêt général et d'équilibre des territoires. Le combat pour l'égalité réelle relève d'une politique volontariste forte et affichée. Dans un contexte de désengagement continu de l'État, la Région peut et doit s'appuyer sur ses compétences, structurantes sur le territoire, pour prendre en compte cet enjeu et faire de l'égalité pour tous un élément incontournable du mieux-vivre ensemble. Elle doit soutenir les initiatives et les projets innovants pour lutter contre les représentations et les jugements de valeur, notamment dans les établissements de formation.

Contre la fracture numérique

Bien aménager le territoire, c'est aussi lutter contre toutes les fractures numériques (zones d'ombre, accès et accompagnement des publics...)... et ainsi contribuer à la limitation des déplacements (visioconférence, télétravail, télétransmission...).

La Région doit mieux intervenir, à la fois sur les infrastructures et les usages. À travers le syndicat mixte Gigalis, elle peut impulser l'offre du « bon débit » (adapté aux usages, haut ou très haut débit) et notamment le déploiement de la fibre optique. Elle doit également faciliter le développement des usages et l'accompagnement des publics (appels d'offres...).

Notre région est l'une des premières en France pour la concentration d'acteurs de l'informatique spécialisés dans les logiciels libres, avec de nombreuses entreprises expertes dans l'animation de communautés virtuelles ou dans la communication numérique... Valorisons ce savoir-faire au profit de tous.

DU TERRITOIRE, DÉMOCRATIE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le pacte partagé de responsabilité écologique et sociale

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Conclure un pacte de responsabilité écologique et sociale

Nous lancerons un large débat, ouvert à tous les citoyens et aux corps intermédiaires, animé et valorisé par tous les moyens de communication, et notamment sur Internet. Nous devons aboutir à la clarification et à la formalisation d'un pacte régional qui permettra :

- de fixer les grandes orientations des politiques publiques régionales,
- de déterminer **les règles de l'intervention de la Région auprès de ses partenaires** (collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, acteurs des transports, etc.). Il s'agira de clarifier les engagements contractuels indispensables qui permettront de conditionner les aides régionales au respect de critères sociaux et environnementaux utiles à tous.
- de **construire des indicateurs** partagés et dynamiques caractérisant la situation économique et sociale dans notre région, d'évaluation des politiques régionales, en insistant sur la mesure des inégalités et des discriminations (santé, accès à l'emploi, environnement...).

De soutenir les initiatives de formation en faveur **du mieux vivre ensemble**.

Placer les citoyens au cœur de la réflexion et de la décision publiques

Nous mettrons en place **un fonds régional de soutien à l'expérimentation citoyenne**, afin de soutenir des projets innovants sur le champ de l'économie, du social, du solidaire.

Pour les grands projets engageant l'avenir de la région et qui transcendent les clivages politiques traditionnels (nouvel aéroport de Notre Dame des Landes, organisation administrative et limites régionales...), nous souhaitons que les citoyens puissent être consultés, **par référendum**.

Les Pays de la Loire, région exemplaire

Europe Écologie veut construire une Région exemplaire.

Toutes les politiques régionales doivent être élaborées à l'aune du développement durable, de la solidarité et de l'éthique. En effet, la Région ne pourra déclencher le changement rapide qu'exige l'urgence climatique, ni entraîner autour d'elles les citoyens et les divers acteurs régionaux, si elle n'est pas elle-même irréprochable dans ses pratiques.

L'éco-conditionnalité qu'elle généralisera, pour toutes ses aides et interventions, vaudra pour sa propre gestion : qualité environnementale du bâti régional, qualité sociale de sa gestion des ressources humaines, transparence de ses budgets...

Et nous irons encore plus loin, en développant la commande publique en produits équitables éco-responsables, en favorisant le train pour tous les déplacements d'élus et de techniciens régionaux, en créant un fonds de compensation carbone pour tous les déplacements à l'international...

EUROPE ÉCOLOGIE
10 AMBITIONS
ET 33 PROPOSITIONS
POUR LES PAYS DE LA LOIRE

POUR DES EMPLOIS LOCAUX, DURABLES ET DE QUALITÉ : LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE !

- 1. Faire des entreprises et des salariés les acteurs de la conversion écologique et sociale**
Changer la politique économique de la Région, avec des contrats volontaires de conversion écologique, un label régional d'éco-responsabilité, une charte régionale du dialogue social...
- 2. Renforcer les aides aux entreprises pour faciliter la sortie de crise et préserver l'emploi**
Spécialiser la SEM* régionale sur la conversion écologique de l'économie, créer une banque éthique et solidaire régionale...
- 3. Faire de l'économie sociale et solidaire un secteur phare de l'économie régionale**
Systématiser des clauses spécifiques dans les marchés publics, intégrer un volet ESS au sein du Contrat État-Région et des contrats territoriaux, expérimenter monnaie solidaire, mettre en place des pôles territoriaux de coopération...
- 4. Concentrer les efforts de recherche sur les activités d'avenir**
Renforcer des structures d'incubation de projets en renforçant leurs spécialisations, soutenir les priorités de recherche sur les thématiques de l'impact écologique et de l'utilité sociale...

POUR DONNER À CHACUN LES MOYENS DE SON ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- 5. 100% des lycées et centres de formation éco-responsables avant 2014**
Les 120 lycées publics et les 54 centres de formation d'apprentis de la Région doivent être exemplaires...
- 6. Orienter les financements régionaux vers des formations adaptées aux réalités d'aujourd'hui et de demain**
Engager un effort volontariste au profit de filières prioritaires, expérimenter un chèque-formation écologique et solidaire...
- 7. Favoriser l'accès de tous aux formations qualifiantes**
Créer une clause de responsabilité sociale pour le soutien régional aux établissements d'enseignement supérieur, soutenir les écoles de la deuxième chance...
- 8. Développer la recherche et l'enseignement supérieur au profit des territoires**
Développer les synergies Nantes-Rennes, instaurer une clause d'appréciation écologique et sociale des innovations subventionnées, soutenir des projets de recherche d'intérêt sociétal (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation)...

* société d'économie mixte

POPE ÉCOLOGIQUE 10 AMBITIONS 33 PROPOSITIONS POUR LES PAYS DE LA LOIRE

POUR INVENTER, ENSEMBLE, DE NOUVELLES FAÇONS DE SE DÉPLACER

9. **Priorité au budget TER !**
Concentrer les investissements régionaux sur l'amélioration des trains express régionaux
10. **Faire « la révolution des TER »**
Des indicateurs de qualité de service, la reconnaissance des droits des usagers, des « chèques retard », des espaces info, un « pass mobilité » pour les personnes à faibles revenus, une tarification spéciale pour les jeunes, la suppression de la première classe dans les TER...
11. **Favoriser les transports écologiques de « porte à porte »**
Un billet unique pour tous les transports, une coordination des différentes Autorités Organisatrices des Transports au sein d'une Agence de Mobilité Régionale, l'accessibilité aux handicapés...
12. **Développer et sécuriser le co-voiturage**
Une carte régionale d'identification pour favoriser un co-voiturage spontané et sécurisé...
13. **Créer un « bonus-malus » pour contrer le tout-camion**
Lancer une vraie autoroute de la mer, développer le transport fluvial et le fret ferroviaire...

POUR UN PLAN DON QUICHOTTE DU LOGEMENT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

14. **Mobilisation radicale sur le logement**
Intégrer des clauses sociales et solidaires dans les contrats régionaux, doter la Région d'outils de planification stratégique (établissement foncier...), renforcer les actions en faveur du logement des jeunes...
15. **Favoriser l'habitat participatif et coopératif**
Accompagner les expérimentations d'habitat participatif et intergénérationnel...

POUR UNE RÉGION QUI ANTICIPE L'APRÈS-PÉTROLE

16. **Lancer un grand programme d'isolation des bâtiments**
Priorité pour les logements sociaux, accompagner les particuliers, des conseillers énergie dans les territoires, un « bonus solidaire » pour les moins aisés...
17. **Placer les « plans climat énergie » au coeur des contrats territoriaux**
Concentrer la politique territoriale de la Région sur les plans climat énergie...
18. **Expérimenter des solutions de transport collectif entièrement écologiques**
Soutien aux filières alternatives...
19. **Aborder de front la question de l'autonomie énergétique du Grand Ouest**
Un plan d'autonomie énergétique inerrégional pour 2040, refus de toute nouvelle ligne THT...

POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE

20. **Donner une place centrale à la protection de la biodiversité**
Une « trame verte, bleue et bleue marine », soutien pour une zone agricole durable sur le site de Notre Dame des Landes, et à la réserve naturelle nationale de l'estuaire, création d'une agence régionale pour la nature et la biodiversité...
21. **Lancer un programme ambitieux de reconquête de la qualité de l'eau**
Une urgence à agir tous azimuts : sobriété de l'irrigation agricole, actions exemplaires avec obligation de résultat, opposition aux projets de barrages...

POUR UNE AGRICULTURE BIO ET PAYSANNE, POUR UNE PÊCHE DURABLE, POUR UNE ALIMENTATION SAINES ...

22. **Déployer un plan régional de la transformation écologique de l'agriculture**
Doublant les surfaces de l'agriculture bio, accélérer la conversion au bio dans les zones de captage d'eau potable, créer un établissement public foncier régional ...
23. **Aider les pêcheurs à déployer durablement leur activité**
Accompagner les artisans pêcheurs dans leur recherche d'activité durable, contre le tout-plaisance...
24. **Promouvoir une alimentation de qualité, sans OGM, et ancrée sur les territoires**
100 % bio et sans OGM dans les lycées et CFA, dynamiser les circuits courts de distribution, créer 100 points de vente directe...

POUR LA SANTÉ PARTOUT, LA SANTÉ POUR TOUS, LA SANTÉ AUTREMENT

25. **Promouvoir l'éducation à la santé**
Intensifier l'information et la sensibilisation aux facteurs de risque, promouvoir l'équilibre alimentaire avec l'alimentation bio et la formation des cuisiniers... Développer les actions éducatives nutritionnelles, encourager l'activité physique et les modes de déplacements actifs... Encourager la présence de la médecine du travail dans les entreprises, ainsi que la formation des professionnels de la santé et des acteurs sociaux...
26. **Améliorer la qualité de l'environnement**
Améliorer les connaissances sur la santé environnementale, diminuer la présence et donc l'exposition aux produits toxiques, développer la communication sur les risques environnementaux... Limiter la surexposition professionnelle, oeuvrer pour améliorer la qualité de l'air, des sols et des eaux...
27. **Garantir une meilleure répartition de notre offre de santé**
Garantir une offre de santé pour tous en veillant à une couverture de tout le territoire, soutenir les maisons de santé dans les zones qui se désertifient... Améliorer la présence des régions dans les Agences Régionales de Santé, définir démocratiquement les objectifs de santé publique avec tous les acteurs...

POUR FAIRE DE LA CULTURE ET DES SOLIDARITÉS UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

28. **Imaginer une société solidaire et responsable**
Mettre en oeuvre un plan de lutte contre les inégalités prenant en compte la diversité et les besoins des populations.
29. **Co-construire la politique culturelle régionale**
Nous aiderons au développement des pratiques et des réseaux d'acteurs, notamment par la création d'un espace de concertation coopératif permanent, forum entre élus et acteurs culturels, pour co-construire la politique culturelle régionale, à l'image de l'expérience portée par le pôle régional des musiques actuelles.
30. **Développer l'économie culturelle, en particulier via le social et solidaire**
Favoriser les groupements d'employeurs et les circuits-courts de création/production/diffusion...
31. **Renforcer et réorienter les actions de coopération décentralisée**
Prioriser le thème de l'adaptation au changement climatique, la lutte contre la famine et l'accès à l'eau, doubler les budgets...

POUR UNE RÉGION EXEMPLAIRE, UN PACTE PARTAGÉ DE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

32. **Conclure un pacte de responsabilité écologique et sociale**
Dans le débat, déterminer les règles de l'intervention de la Région, construire des indicateurs d'évaluation des politiques régionales : santé, accès à l'emploi, environnement, lutte contre les discriminations...
33. **Placer les citoyens au cœur de la réflexion et de la décisions publiques**
Mettre en place un fonds de soutien à l'expérimentation citoyenne, organiser des référendums sur les grands projets engageant l'avenir de la région...

L'ÉCOLOGIE C'EST ICI C'EST MAINTENANT !



JEAN PHILIPPE MAGNEN
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
PAYS DE LA LOIRE

Psychothérapeute, Adjoint au maire de Nantes à la coopération décentralisée et co-développement, chargé du quartier Dervalières/Zola. Conseiller communautaire de Nantes Métropole en charge de l'économie sociale et solidaire et de la coopération décentralisée, il est la cheville ouvrière des EcoSossiles, un rendez-vous annuel consacré à l'Économie Sociale et Solidaire.



CHRISTOPHE DOUGÉ
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
LOIRE-ATLANTIQUE

Coordinateur d'associations en environnement dans l'Estuaire de la Loire. Membre du comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ancien directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Loire-Atlantique. Christophe Dougé est engagé depuis plus de 20 ans dans la préservation de la Loire et de son estuaire.



MATTHIEU ORPHELIN
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
MAINE ET LOIRE

Ingénieur Centrale Nantes et docteur des Mines de Paris, il est directeur de la recherche de l'ADEME, agence où il travaille depuis 10 ans sur les thématiques du développement durable. Il a participé à toutes les phases du Grenelle de l'environnement au niveau national.



MICHEL PERRIER
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
MAYENNE

Assistant technique à l'action sociale CPAM, ancien syndicaliste CFDT, il était jusqu'en octobre 2009, co-président de Mayenne surVOLtée et de STOP THT, président de Mayenne Vivante - Vert



SOPHIE BRINGUY
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
SARTHE

Juriste environnement, spécialiste en droit de l'environnement, Sophie Bringuy a choisi de mettre l'outil juridique au service des associations. Elle a participé à la création d'une première Amap au Mans et aide bénévolement les associations dans leurs actions.



CLAUDINE GOICHON
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE VENDÉE

Infirmière en psychiatrie et arthérapeute. Conseillère régionale sortante, adjointe à Thorigny, en charge de l'agenda 21 local, militante associative. Membre de la commission solidarité solidarités humaines et territoriales, elle a travaillé à la mise en place des conditionnalités des aides dans les contrats territoriaux uniques et la création des maisons de santé.



FRANCOIS DE RUGY
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOUTIEN

Député écologiste de Loire-Atlantique, conseiller municipal d'Orvault et Conseiller communautaire de Nantes Métropole.



EVA JOLY
DÉPUTÉE EUROPÉENNE

Ancienne juge d'instruction, spécialiste des dossiers politico-financiers, elle s'illustre notamment dans l'affaire Elf. Conseillère de gouvernements, elle est depuis 2009 députée européenne la circonscription Ile de France.



YANNICK JADOT
DÉPUTÉ EUROPÉEN

Député européen de la circonscription Ouest de la France depuis 2009. En 2008, il quitte Greenpeace pour rejoindre Europe Ecologie car face à la crise écologique, il considère que l'offre politique est insatisfaisante voire indigente : "A nous d'incarner cet espace qui représente largement plus de 10 % dans l'opinion"



CÉCILE DUFLLOT
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE ILE
DE FRANCE

Urbaniste, élue à Villeneuve St-Georges (94), elle est élue secrétaire nationale du parti écologiste Les verts en 2008, en portant le projet du Rassemblement Europe Ecologie.



DANIEL COHN-BENDIT
CO-PRÉSIDENT DU GROUPE VERT AU
PARLEMENT EUROPÉEN

C'est lors de son 3ème mandat de député européen qu'il réunit les principales composantes du mouvement écologiste en France dans le Rassemblement Europe Ecologie. En 2009, pour les élections européennes, il conduit la liste Europe Ecologie en Ile de France.



DOMINIQUE VOYNET
MEMBRE FONDATRICE
DU PARTI DES VERTS

ancienne ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, candidate Verts à l'élection présidentielle de 2007, elle est sénatrice de Seine-Saint-Denis et maire de Montrouil depuis 2008.

